

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 17 février 2020 à 14 h.

## **CRÉATION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN HISTOIRE DES DYNAMIQUES DE POPULATION AU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT l'article 4.5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT les articles 73 du Règlement n° 1 - Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique de création et de renouvellement des unités de recherche agréées;

CONSIDÉRANT l'orientation « Valoriser les travaux et les retombées de la recherche en lien avec les enjeux sociaux » et, en particulier, l'objectif « Augmenter le rayonnement de la recherche aux échelles nationale et internationale », énoncé dans le Plan stratégique 2015-2020;

CONSIDÉRANT les objectifs « Soutenir le développement, le financement et la valorisation de la recherche » et « Augmenter le rayonnement de la recherche à l'échelle nationale et internationale » énoncés dans le Plan de la recherche stratégique 2016-2020;

CONSIDÉRANT l'avis favorable, daté du 4 novembre 2019, par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements relativement à la candidature de la professeure Marie-Ève Harton et à l'attribution à l'Université du Québec à Trois-Rivières de la Chaire de recherche du Canada en histoire des dynamiques de population au Québec (19e et 20e siècles);

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2020-CE613-04.03.07-R5851, 4 février 2020);

CONSIDÉRANT l'avis du vice-recteur à la recherche et au développement;

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

1. de créer la Chaire de recherche du Canada en histoire des dynamiques de population au Québec (19e et 20e siècles) pour une durée de cinq ans, soit du 1er janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2024;

2. de nommer Marie-Ève Harton, professeure au Département des sciences humaines, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire des dynamiques de population au Québec (19e et 20e siècles) pour un mandat d'une durée de cinq ans, soit du 1er janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par: \_\_\_\_\_

M<sup>e</sup> Éric Hamelin  
Secrétaire général

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.